

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 22/02/2012

Réception par le Prefet : 22/02/2012

Publication : 24/02/2012



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2012-2-6-1

Séance du vendredi 17 février 2012

ASSAINISSEMENT DU SITE DE STOCKAGE SOUTERRAIN DE DÉCHETS INDUSTRIELS SPÉCIAUX DE STOCAMINE À WITTELSHEIM - AVIS DU CONSEIL GENERAL

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Consciente des risques sanitaires et environnementaux engendrés par le confinement, du site de stockage souterrain de déchets industriels spéciaux de la société STOCAMINE à WITTELSHEIM,

- attire l'attention de l'Etat sur l'extrême dangerosité du confinement qui aboutirait tôt ou tard à une importante pollution de la nappe phréatique ;
- demande à l'Etat d'engager sans attendre la procédure de déstockage des produits dangereux pour la nappe telle qu'elle était prévue à l'origine ;
- demande à l'Etat de fournir un calendrier précis de mise en œuvre du déstockage.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions